

APPEL A CONCURRENCE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (M.A.P.A.)
(Code des marchés publics, art. 28)

MARCHE 2018/1- Location et maintenance de photocopieurs

Dépositaire de l'offre :

Collège René Gaillard

4 rue des écoles

54450 Bénaménil

Pouvoir adjudicateur : Mme Lanoix Virginie

Contact : Mme Huin Laetitia, gestionnaire

Tel : 03 83 76 48 43

Mail : laetitia.huin@ac-nancy-metz.fr

Objet du marché :

Le titulaire ou les titulaires assureront la location et la maintenance du photocopieur du lot pendant la durée déterminée.

Le marché se compose de un lot

Lot 1 : photocopieur administration & salle des enseignants

Le présent marché est conclu à prix fermes et non révisables pour la durée de la location.

Liste des pièces constituant le dossier de consultation :

-Le présent avis

-Le cahier des clauses administratives particulières

-L'acte d'engagement

Critère de jugement des offres

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Prix (coût copie et coût de la location) : 40 %

Qualité du produit : adaptation aux besoins de l'établissement, nombre copies/minute, simplicité d'utilisation, capacité des bacs, capacité des toners : 40%

Qualité des services associés : maintenance, délais d'intervention, SAV, moyens humains, formations : 20%

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'ouvrir une phase de négociation après ouverture des plis.

Dépôt de candidature :

Les candidats soumissionneront au marché en remettant :

-Le cahier des clauses administratives particulières paraphé à chaque page et signé (la signature du candidat vaut acceptation des conditions du marché)

-L'acte d'engagement complété et signé

-Une annexe technique du matériel proposé à la location

Les candidats devront transmettre leur offre dans une enveloppe unique sous pli cacheté portant les mentions : « Marché 2018-1 » NE PAS OUVRIR.

L'offre de l'entreprise devra parvenir au collège obligatoirement avant le 08 juin 2018 à midi sous peine de rejet de l'offre :

par voie postale en recommandé avec Accusé de Réception (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Collège René Gaillard

4 rue des écoles

54450 Bénaménil

« Marché 2018-1 » NE PAS OUVRIR

Publication du présent avis :

Le présent avis et les pièces constitutives du dossier sont publiés :

- sur le site de l'AJI : www.aji-france.com